

Programme de la formation Initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail



2024 : FORMATIONS SST	
298	stagiaires formés au SST
100%	Taux de réussite certification
98%	Taux de satisfaction stagiaires



Objectifs :

Au terme de la formation, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- d'intervenir efficacement pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise
- en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées

Organisation de la formation :

Formation organisée en intra-entreprise

Volume horaire : **14 heures** de face à face pédagogique organisées sur 2 journées de 7 heures

Lieu de la formation : Dans votre établissement

- Prévoir une salle permettant la projection d'un diaporama et l'apprentissage des gestes au sol
- Prévoir des déplacements dans vos locaux

Intervenant : Formateur habilité à dispenser les formations SST

Méthodes pédagogiques : Exposés interactifs, méthode interrogative, méthode participative, démonstrations, exercices pratiques et mises en situation

Public concerné : Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail sans prérequis particulier

Prérequis : Aucun

Taille du groupe : 4 à 10 stagiaires par session



Attention, la formation nécessite beaucoup de matériel : il doit être facile de pouvoir accéder aux locaux et de pouvoir se garer sur site.



Accessibilité : Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, contactez-nous.

Matériel pédagogique :

- Mannequins et défibrillateurs d'entraînement pour l'apprentissage de la réanimation (mannequins « adultes », « enfants » et « nourrisson »)
- Support de cours avec photos et vidéos
- Plan d'intervention
- Matériel divers : maquillage de secourisme, fausses plaies, matériel disponible dans une trousse de secours...

Tout le matériel : <https://www.formation-secourisme-grenoble.fr/materielsecourisme.html>

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation :

Suivi de la formation :

- Signature de la feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluation de l'avis des stagiaires en fin de formation

Modalité d'évaluation de la formation :

Le certificat de SST est délivré aux candidats :

- Ayant participé activement à la formation
- Validés tout au long de la formation lors de la mise en pratique des gestes.
- Validés lors des 2 épreuves certificatives : Une mise en situation d'accident du travail simulée et un échange entre le formateur et les candidats portant sur le cadre réglementaire de l'activité du SST et ses compétences en matière de prévention.

Durée de validité du certificat SST : 24 mois

Sanction de la formation :

A l'issue de chaque session, nous vous transmettons un **dossier pédagogique complet** comprenant :

- Une copie de la feuille de présence (Format PDF)
- Un récapitulatif de l'avis des stagiaires en fin de formation (Format PDF)
- Une attestation de formation à remettre aux stagiaires (Format PDF)
- Un certificat national de SST à remettre aux stagiaires (Format papier et PDF)

Les stagiaires pourront télécharger tous les documents de formation à l'issue de la session et notamment l'aide-mémoire « Sauvetage Secourisme du Travail » de l'INRS.

Programme détaillé de la formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail

Conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS

1^{ère} demi-journée :

- Présentation de la formation et de son organisation
- A partir d'un jeu réalisé par la CARSAT Rhône-Alpes, les stagiaires plongent dans la démarche de prévention de leur entreprise :
 - Définition et modalités de déclaration des AT
 - Organisation et limites des secours dans l'entreprise
 - Notions d'obligations générales et de responsabilités
 - Les acteurs internes et externes de la prévention
 - Les enjeux de la prévention
 - Le mécanisme d'apparition du dommage
 - Notion de danger grave et imminent
 - L'analyse des AT, l'évaluation des risques et les principes généraux de préventionToutes ces notions sont reprises lors d'un questionnaire sous forme de KAHOOT !
- Le processus d'alerte à la population (avec le système FR-ALERTE)
- Réaliser une protection adaptée

2^{ème} demi-journée :

- Examiner une victime
- Alerter ou faire alerter les secours
- Secourir une victime

3^{ème} demi-journée :

- Secourir une victime (suite)

4^{ème} demi-journée :

- Secourir une victime (suite)

Les gestes d'urgence sont repris lors d'un questionnaire sous forme de KAHOOT !

- Epreuves certificatives
- Bilan de fin de formation

Les actions de « secourir une victime » qui seront traitées lors de la formation sont :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas avec utilisation du défibrillateur

